N° D'IMPRIMÉ C70156380

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	30/06/2026	26029189

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

30/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S059C445

(9) RAISON SOCIALE : SASU CCT

(3) COORDONNÉES : 61 BOULEVARD ABBE LEMIRE
59190 HAZEBROUCK
Tél : 03 28 50 51 74

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 059T0067

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AP-117-LX (F)	24/08/2012	30/03/2010

Marque	Désignation commerciale
IVECO	35C13, D

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
ZCFC3594005822523	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
35J13B43A34	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

218330

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances critiques :

5.3.3.a.3. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée AVG, AVD

6.1.1.c.3. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion excessive affectant la rigidité de l'assemblage : résistance insuffisante des pièces AVG, G, ARD, AVD, ARG, D

Défaillances majeures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD

4.1.5.a.2. DISPOSITIF DE RÉGLAGE DE LA PORTÉE (PHARES) : Dispositif inopérant

5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu AVG, AVD

5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave ARD, ARG

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures ARD, AR, ARG

6.2.7.a.2. COMMANDES DE CONDUITE : Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement

6.2.9.c.2. AUTRES ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS : Équipement hydraulique non étanche : perte excessive de substances dangereuses C

7.1.2.a.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité obligatoire manquante ou non montée C

Défaillances mineures :

1.1.13.d.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Faisceau électrique du témoin d'usure déconnecté ou détérioré AVG, ARD, AVD, ARG

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé D

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD

5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable ARD, ARG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, AVD

6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

6.2.6.a.1. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires) ARD, AV, AR, AVD, ARG

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+5.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	3 %		30 %	
Forces verticales :	1334 daN		1434 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	517 daN	496 daN	500 daN	432 daN
Déséquilibre (<20%) :	5 %		14 %	
Forces de freinage (efficacité) :	517 daN	496 daN	500 daN	432 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 70 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 22 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(1.5 m-1) C1:0.19 m-1 C2:0.24 m-1

Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) : -7.0 % -7.2 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -8.0 % -8.3 %

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE
XXXXXXXXX
XXXXXXXXXX
XXXXXX
XXXXXX

N° D'IMPRIMÉ : C70156381